



Lamorlaye le 5 octobre 2022

Objet : Assemblée Générale Ordinaire 2022

Chers amis,

L'association Agora a le plaisir de vous inviter à son Assemblée Générale Ordinaire 2022 qui se tiendra aux Grillades de la Seigneurie, 32 rue de la Seigneurie à Lamorlaye.

Le samedi 12 novembre 2022 à 11h00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 octobre 2021 (**vote**)
- 2) Rapport moral
- 3) Rapport financier
- 4) Approbation des comptes saison 2021-2022 (**vote**)
- 5) Cotisation 2022-2023
- 6) Réélection du Conseil d'Administration/bureau (**vote**)
- 7) Réélection des vérificatrices aux comptes (**vote**)
- 8) Présentation du programme de la saison 2022-2023
- 9) Questions diverses

Nous terminerons notre Assemblée par un rafraîchissement.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette Assemblée, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le plus rapidement possible le pouvoir ci-joint.

En vous remerciant par avance de votre présence, nous vous prions d'agréer l'expression de notre cordiale amitié.

Le Président

Volodia TOURTCHINE

PJ : Pouvoir à nous retourner en cas d'absence

 : 06.29.61.47.04 - Email : contact@assoagora.fr - Site : www.assoagora.fr



Siège social : 12, allée des Jonquilles – 60260 Lamorlaye. Association Loi 1901 – n°-W604001242 – Déclaration du 25 août 2006